

Saint Jean

Douai

Cultivons l'Épanouissement



Mat du chef d'établissement

Madame, Monsieur, Chers Parents du Collège et du Lycée,

C'est avec joie que je prends la succession de Christophe GEORGES comme Chef d'établissement coordinateur de l'Institution. J'ai déjà servi à Saint Jean comme Directeur adjoint en charge du Lycée de 1999 à 2004. Mes chaleureux remerciements à Monsieur GEORGES pour le travail accompli à Saint Jean et tous mes vœux de réussite dans sa mission de Directeur Diocésain de Cambrai. Je m'inscris dans la continuité de son action.

Vous trouverez ci-joint la circulaire habituelle de rentrée 2020 avec le calendrier de l'année scolaire. Toutes les dates ne sont pas fixées, elles vous seront communiquées au fur et à mesure tout au long de l'année scolaire.

Nous avons rétabli la communication enseignants – parents par l'outil école directe. Nous comptons sur chacune et chacun pour pratiquer une communication respectueuse des personnes dans toute situation.

A la rentrée, tous les élèves seront accueillis en présentiel. Nous appliquerons le protocole révisé édicté par le Ministère.

L'année scolaire 2020-2021 poursuit quatre priorités (nationales) :

- protéger la santé des élèves et des personnels ;
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- transmettre les valeurs civiques.

Il est demandé de poursuivre l'élévation générale du niveau des élèves en :

- développant les compétences d'expression orale des élèves au Collège comme au Lycée.
- préparant les élèves à l'enseignement supérieur et à la poursuite d'études ;
- consolidant la maîtrise des langues vivantes ;
- développant et certifiant les compétences numériques des élèves ;
- accroissant la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture.

Au Collège et au Lycée, outre le projet d'établissement, les activités éducatives se positionnent en référence aux :

- **programmes de chaque matière ;**
- **Socle commun de connaissances et de compétences ;**
- **Parcours : avenir, santé, citoyen, artistique et culturel.**

En début d'année scolaire, nous sommes invités à " [...] veiller à ce que les élèves maîtrisent les connaissances et les compétences indispensables à la poursuite de leur année dans de bonnes conditions".

Vous aurez l'occasion dès la rentrée, de rencontrer l'équipe de direction qui œuvre remarquablement au quotidien à la mise en œuvre de ces orientations : Monsieur Bertrand RENAULT, directeur adjoint du Collège, Monsieur Odin FRENEL, directeur adjoint du Lycée, Madame Frédérique DERIGNY, responsable du niveau Terminale et Monsieur Jean-René MASQUELIER, directeur adjoint aux classes préparatoires.

Je vous remercie pour la confiance que vous accordez à l'Institution et vous souhaite de reposantes vacances estivales.

Jean-Marie CHUEPO
Chef d'établissement

SOMMAIRE

- **Organigramme** : direction - associations..... p 4
- **Suivi des élèves** : pastorale - vie scolaire - point écoute - infirmerie..... p 5
- **Rentrée – Organisation** : p 6
Rentrée - Réunions de parents - AG APEL - Temps d'intégration des élèves de 6^{ème} - Collège numérique/Classes IPAD - Manuels scolaires (ARBS) - Fournitures scolaires et remise de l'iPad - Distribution exceptionnelle des aubes (Profession de Foi du 26 septembre 2020) - Casiers - Photos de classes/individuelles - Droit à l'image et à la voix/Traitement des données personnelles (RGPD) - Certificat de scolarité - Certificat médical d'aptitude EPS - Carnet de correspondance.
- **Horaires** : Collège / Lycée / Prépa..... p 9
- **Absences et retenues**..... p 10
- **Devoirs surveillés** p 10
- **Ecole directe**..... p 10
- **Choisir et réussir son orientation** p 11
- **Restauration**..... p 12
- **Transports**..... p 13
- **Règlement financier et tarifs 2020-2021**..... p 13
- **Activités** : CDI - Association Sportive du collège et du lycée - activités du midi p 16
- **Calendrier 2020/2021** p 17
- **Pastorale collège et lycée 2020/2021** : *Projet/ Temps forts - Sacrements - Profession de Foi - Cycle de conférences par le père DESCARPENTRIES* p 18
- **Notes**..... p 31
- **Vos contacts** p 36

Ce livret est adressé à toutes les familles qui nous confient la scolarité de leur enfant.
Il reprend un maximum de renseignements et de dates utiles pour l'année scolaire 2020/2021.
Certaines informations sont très importantes et ne feront pas l'objet d'un rappel.
Merci de prendre le temps de le lire attentivement et de le conserver



Organigramme

I. Direction

Jean-Marie CHUEPO	Chef d'établissement collège, lycée et prépa Directeur coordinateur de l'Institution
Bertrand RENAULT	Directeur adjoint du collège Responsable des niveaux 6 ^{ème} /5 ^{ème} /4 ^{ème} /3 ^{ème} Responsable de la liaison CM2/6 ^{ème}
Odin FRENEL	Directeur adjoint du lycée Responsable des niveaux 2 ^{nde} et 1 ^{ère} Responsable de l'orientation et de la liaison 3 ^{ème} /lycée
Frédérique DERIGNY	Responsable du niveau Terminale
Jean-René MASQUELIER	Directeur adjoint aux classes préparatoires
Emmanuelle DECLERCQ	Adjointe de direction à la vie scolaire

II. Associations

O.G.E.C. (Organisme de Gestion)	Président : François SERPAUD
A.P.E.L. (Association des Parents d'élèves)	Président : Grégory DESTAILLEUR
Anciens de Saint Jean	Président : Stéphane MEIGNOTTE
Association Sportive	Président : Jean-Marie CHUEPO



✓ Pastorale

Marie ILSKI
Eric DANNEELS

Responsable de la pastorale Collège
Responsable de la pastorale Lycée/Prépas

Prêtres accompagnateurs :

Père François TRIQUET Collège et Lycée
Père Daniel BOMOKO-GBATE Ecole et Confirmations
Père Pierre-Marie HOMBERT Prépas
Père Bernard DESCARPENTRIES Doyen

✓ Vie scolaire

Emmanuelle DECLERCQ
Jean-Pierre LANOY
Laurence DEVENYNS

Adjointe de direction à la vie scolaire
Médiateur au Collège
Responsable vie scolaire au Lycée

✓ Point écoute

Contact : Agnès DUBREUCQ

A sa demande ou sur conseil d'un enseignant, d'un éducateur, chaque jeune peut rencontrer, en toute confidentialité, Madame DUBREUCQ, psychologue de l'établissement :

- Le mardi de 9h à 15h
- Le vendredi de 9h à 13h

Les parents peuvent également solliciter un rendez-vous avec leur enfant pour un entretien ponctuel. Les rendez-vous sont pris auprès du standard de l'établissement.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant puisse rencontrer Madame DUBREUCQ, merci de le signaler par écrit à son attention avant le 31 août 2020.

✓ Infirmerie

Contact : Brigitte DELABRE

Horaires d'ouverture	
Lundi	9h – 14h / 14h45 – 16h30
Mardi	
Mercredi	9h – 12h30
Jeudi	9h – 14h / 14h45 – 16h30
Vendredi	

En dehors de ces horaires, le bureau de vie scolaire au rez-de-chaussée prend en charge les demandes.

Il est obligatoire d'apporter son carnet de correspondance visé au préalable par le professeur si l'élève était en cours. Un élève malade doit d'abord passer à l'infirmerie ou au bureau de la vie scolaire, **il est interdit d'appeler directement les parents pour rentrer chez soi.**

Les parents qui recevraient un appel de leur enfant doivent téléphoner à l'infirmière ou au bureau de la vie scolaire et faire le point avant d'entreprendre une démarche.

Par ailleurs, si vous avez du matériel médical (compresses, pansements, sparadrap, bandes....), des fauteuils roulants pliants pour faciliter les déplacements au sein de l'établissement, nous serions preneurs ; merci de contacter l'infirmière à la rentrée.



Rentrée - Organisation

A cette rentrée 2020/2021, Saint Jean accueillera près de **1850** élèves (école, collège et lycée) et environ **450** étudiants (prépa).

1. Rentrée de l'équipe éducative et des élèves

Tous les élèves seront accueillis sur le temps scolaire, sous réserve de directives éventuelles du Ministère de l'Education Nationale concernant la situation sanitaire liée au coronavirus Covid-19.

- ✓ **Lundi 31 août 2020** : Pré-rentrée des équipes
- ✓ **Mardi 1er septembre 2020** : Rentrée des élèves Collège – Lycée – CPGE

COLLÈGE

- **6^{ème}** : rentrée à 8h15 et sortie à 15h40
- **5^{ème}** : rentrée à 14h00 et sortie à 16h00
- **4^{ème}** : rentrée à 14h30 et sortie à 16h30
- **3^{ème}** : rentrée à 15h00 et sortie à 17h00

*Temps d'intégration 6^{ème}
(voir 4.)*

LYCÉE

- **2^{nde}** : rentrée à 9h00 et sortie à 12h00
- **1^{ère}** : rentrée à 13h30 et sortie à 16h00
- **Terminale** : rentrée à 10h00 et sortie à 12h00

Un livret d'accueil du lycéen est en ligne sur le site internet de Saint Jean en partie lycée - actualités.

2. Réunions de Parents de rentrée

Lieu : amphithéâtre Sœur Emmanuelle

- | | | |
|---------------------------------------|-----------------------|-------|
| - Parents de 6^{ème} : | Le jeudi 3 septembre | à 18h |
| - Parents de 5^{ème} : | Le lundi 7 septembre | à 18h |
| - Parents de 4^{ème} : | Le mardi 8 septembre | à 18h |
| - Parents de 3^{ème} : | Le jeudi 10 septembre | à 18h |
| - Parents de 2^{nde} : | Le lundi 14 septembre | à 18h |
| - Parents de 1^{ère} : | Le mardi 15 septembre | à 18h |
| - Parents de Terminale : | Le jeudi 17 septembre | à 18h |

Ces réunions sont importantes, nous vous conseillons vivement d'être présents :

- Mot d'accueil de la direction et présentation de l'année et des nouveautés.
- Découverte de l'équipe éducative et des progressions dans chaque matière.
- Elections des parents correspondants.

3. Assemblée Générale de l'apel

Samedi 19 septembre 2020, à 10h à Saint Jean

4. Temps d'intégration des élèves de 6^{ème}

Les élèves de 6^{ème} auront un emploi du temps adapté du mardi 1^{er} au jeudi 3 septembre, pour découvrir le collège et ses exigences. L'emploi du temps officiel ne sera effectif qu'à partir du vendredi 4 septembre.

Mardi 1^{er} septembre	8h15 – 15h40 Pause repas de 12h10 à 13h50 (repas offert mardi 1 ^{er} septembre)
Mercredi 2 septembre	8h15 – 12h10
Jeudi 3 septembre	8h15 – 15h40 Pause repas de 12h10 à 13h50

Différents ateliers seront proposés :

- Remise des documents administratifs et visite du collège avec le professeur principal
- Rencontre avec la CPE et l'équipe de la vie scolaire
- Explication de l'emploi du temps et présentation du livret du jeune collégien
- Présentation du fonctionnement de la restauration
- Présentation de la pastorale
- Découverte du CDI
- Présentation de l'infirmerie et du point écoute
- Présentation du service informatique et de la salle numérique
- Présentation du Genius bar
- Conseils méthodologiques

5. Collège numérique - Classes IPAD

A la rentrée, la majorité des élèves du collège fonctionnera avec un **IPAD**. Cet outil numérique, au service des apprentissages, vient compléter les cahiers, les classeurs de vos enfants.

Il faut voir l'IPAD comme un support pédagogique parmi d'autres et un outil à la portée de tous, utile pour rechercher et transmettre des informations, pour présenter des exposés, et faciliter les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Des manuels scolaires papier seront disponibles en salle de classe pour certaines disciplines (français, histoire-géographie, éducation morale et civique, latin, allemand, physique et SVT). Les licences numériques seront intégrées à l'IPAD, il n'est donc pas nécessaire de les commander via l'ARBS. Toutefois, si vous souhaitez obtenir certains manuels scolaires papier en complément des licences numériques, vous pouvez effectuer une commande auprès l'ARBS.

Les élèves du collège fonctionneront à partir de la Gsuite et utiliseront principalement l'application **CLASSROOM**. Elle permettra d'échanger entre les enseignants et les élèves d'un point de vue pédagogique.

Bien entendu, nous serons vigilants sur son utilisation en classe et dans l'enceinte de l'établissement. La charte IPAD a été retravaillée. Elle sera commune à l'ensemble des niveaux. Nous vous demandons de bien en prendre connaissance avec votre enfant.

Dès les premiers jours, un temps d'explication et de formation sera prévu avec la nouvelle promotion de 6^{ème}. Les parents de 6^{ème} et leur enfant sont invités à une réunion d'information sur l'utilisation du numérique au collège le **lundi 21 septembre 2020, à 18h** à l'amphithéâtre Sœur Emmanuelle. Celle-ci sera animée par M. RENAULT, les enseignants référents numériques et le personnel du service informatique.

Grâce à cet outil, notre relation enfant/professeur ne pourra qu'évoluer de façon positive car chacun pourra apprendre et donner libre cours à sa créativité.

6. Manuels scolaires (ARBS)

Une convention signée entre l'Institution et l'ARBS (Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires) permet aux élèves de Saint Jean d'acheter et de revendre les manuels scolaires.

Une cotisation de 6 € non remboursable est demandée pour chaque élève par l'ARBS.

Les sommes dues doivent être réglées à l'ARBS au plus tard le jour de la distribution (cotisation et première échéance).

Attention : pour pouvoir obtenir vos livres à Saint Jean, vous devez dans la mesure du possible vous enregistrer sur le site de l'ARBS **avant le 15 août 2020**, à l'adresse suivante : www.arbs.com

La distribution des manuels scolaires se déroulera **le jour de la rentrée** (Prévoir un sac pour reprendre les livres).

Distribution des manuels scolaires (ARBS)

COLLEGE	Horaire banalisé le jour de la rentrée	LYCEE	Horaire banalisé le jour de la rentrée
Pour les familles de 6 ^{ème} /5 ^{ème} /4 ^{ème} /3 ^{ème} ayant commandé les livres en complément des licences numériques de l'iPad et les familles de 3 ^{ème} NON iPad		2 ^{de}	
	1 ^{ère}		
		Terminale	

Permanence de distribution ARBS collège et lycée : **le mercredi 9 septembre 2020 de 9h30 à 11h**

Carte Génération #HDF pour les lycéens

Tout lycéen peut bénéficier d'une subvention créditée sur une carte personnelle et gratuite appelée « **carte Génération #HDF** ». Elle est de 100 € en 2^{nde}, et de 55 € en 1^{ère} et terminale.

- **Si vous n'avez pas encore la carte**, vous devrez en faire la demande sur le site <http://www.generation-npdcp.fr/>
Après validation de votre demande, vous recevrez directement la carte chez vous.
- **Si vous avez déjà la carte**, les droits seront mis à jour par l'établissement.



7. Fournitures scolaires et remise de l'iPad (uniquement pour le collège)

Collège

Pour les familles ayant fait le choix de commander via l'APEL, la distribution des fournitures scolaires se fera par les membres de l'APEL dans la Saint Jean Sport Arena le **vendredi 28 août 2020 de 9h00 à 17h00**. Pour les nouvelles familles intégrant le projet iPad, il sera remis à cette occasion même si vous n'avez pas commandé les fournitures scolaires via l'APEL. La convention iPad signée sera à transmettre ce jour.

Sur proposition de l'APEL, le foyer du collège propose la vente de **fournitures scolaires de base**. Cela a pour but de permettre aux élèves de se dépanner en cas de perte, de casse...

Lycée

Aucune liste de fournitures n'est proposée au lycée. Certains enseignants laissent toute latitude aux élèves, d'autres ont des demandes plus spécifiques qui seront faites à la rentrée.

Achat groupé de calculatrices :

Un achat groupé sera proposé dès la rentrée aux élèves de 2^{nde} par l'équipe des professeurs de mathématiques. Inutile donc d'acheter un modèle à l'avance. Si vous devez renouveler votre matériel, il est judicieux d'attendre la rentrée (circulaire distribuée à la rentrée).

Il n'y aura bien entendu aucune obligation d'achat et vous restez libre d'utiliser un modèle.

8. Distribution exceptionnelle des aubes pour les Professions de foi (célébration du samedi 26 septembre 2020)

Les élèves qui ont suivi le parcours de préparation à la Profession de foi en 2019/2020 recevront leur aube le **vendredi 28 août 2020, entre 9h à 12h** à la Saint Jean Sport Arena.

9. Casiers

Les lycéens peuvent bénéficier d'un casier ; un contrat de mise à disposition vous sera remis à la rentrée par la vie scolaire.

Les casiers sont mis à disposition pour 25 euros par an, par chèque uniquement (à l'ordre de Saint Jean). Pour toute demande, merci de vous rapprocher de Madame DEVENYNS.

Les collégiens n'ayant pas de salle de classe attitrée, rencontrant un problème médical ou pratiquant dans le cadre de l'Association sportive peuvent solliciter Madame DECLERCQ pour obtenir un casier.

10. Photos de classe/individuelles

La photo de classe (à confirmer en fonction de la situation sanitaire) et les photos individuelles auront lieu :

- Pour les élèves du collège : **jeudi 17 septembre 2020.**
- Pour les élèves du lycée : **vendredi 18 septembre 2020.**
- Pour les élèves de prépa : **mercredi 16 septembre 2020.**

COMMANDE DE PHOTOS

Vous aurez la possibilité de commander les photos de classe et les photos individuelles de vos enfants en vous connectant directement sur le site <https://ecole-directe.com> à l'aide de vos identifiants et mots de passe, avec règlement par carte bancaire. Les paiements en espèces ne seront pas acceptés.

11. Droit à l'image et à la voix / Traitement des données personnelles

Dans le cadre des activités du collège ou du lycée, les élèves peuvent être photographiés ou filmés. Les images peuvent être diffusées (par exemple, diaporama - Ici Saint Jean - Info Saint Jean, hebdo Saint Jean, site internet, sites du Diocèse et de la Paroisse Saint Maurand-Saint Amé, écrans de communication interne, fiche de présentation de l'établissement ...)

En cas de refus de diffusion, merci de le signifier par écrit sur la fiche complémentaire remise à votre enfant à la rentrée.

12. Certificat de scolarité

Vous pourrez obtenir un certificat de scolarité directement en ligne sur votre espace Ecole directe à partir du 15 septembre 2020.

13. Certificat médical d'inaptitude EPS

Pour le bon fonctionnement des cours d'EPS et notamment pour la constitution des groupes en classe de terminale, les certificats médicaux d'inaptitude totale ou sur une activité bien précise doivent être présentés **absolument** aux professeurs d'EPS lors de la première séance d'EPS en septembre. Ces certificats doivent couvrir une période précise.

14. Carnet de correspondance

Les élèves reçoivent le jour de la rentrée un carnet de correspondance. Ce carnet est un moyen de communication entre la famille et l'établissement, il doit permettre une correspondance rapide entre les parents et l'équipe éducative.

Pour le collège, il est en complément du carnet de correspondance numérique des élèves sur ECOLE DIRECTE (remarques sur le travail et/ou le comportement).

Le principe est simple : tout écrit doit être signé à la fois par les parents et le membre de l'équipe éducative concerné.

L'élève doit toujours l'avoir sur lui !

Horaires

Collège – Lycée – Prépa :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi	Collège 8h15 – 12h10 13h50 – 16h50	Lycée	Prépa
Mercredi	Cours le matin ; pas de cours l'après-midi (sauf section sportive rugby et option basket-ball et compétitions de l'association sportive)	8h15 – 12h10 12h55 – 17h45	8h15 – 13h05 13h50 – 17h40
Samedi	Pas de cours		
<i>- Pour les collégiens et lycéens, une étude surveillée est proposée le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 17h45.</i>			
<i>- Le matin : l'accueil des élèves est possible dès 7h30. Nous souhaitons vraiment éviter les attentes en dehors de l'établissement.</i>			
<i>- Certaines options pourront être dispensées durant le midi.</i>			



Notre secteur (avenue du Maréchal Leclerc) est accidentogène, notamment en raison de la proximité du passage des tramways et de la circulation des voitures.

Nous demandons aux parents de ne pas stationner en double file.

La plus grande vigilance est attendue de tous.

Absences et retenues



Absences

En cas d'absence imprévisible de votre enfant, vous devez prévenir **impérativement** l'établissement avant 10h le matin :

par téléphone au **03-27-94-46-73** ou par mail à absence@stjean-douai.eu

Aucune absence d'élève ne sera enregistrée par le standard.

Retenues

- Collège : les retenues s'effectueront le mercredi de 13h à 16h ou le samedi matin de 8h à 12h.
- Lycée : les retenues s'effectueront le samedi matin de 8h à 12h.



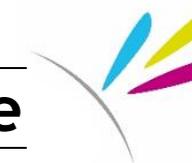
Devoirs surveillés

Pour certains niveaux, un DS ou des épreuves communes sont organisés en plus des cours sur un créneau horaire défini dans l'emploi du temps :

- En 3^{ème} : un créneau de 1h50 tous les 15 jours le mardi de 08h15 à 10h05 (semaine Q1)
- En 2^{nde} : 2 semaines d'épreuves communes sont prévues dans l'année.
- En 1^{ère} : un créneau de 2h tous les 15 jours.
- En **Terminale** : un créneau de DS est prévu toutes les semaines

Ces DS ont pour objectif de mettre l'élève en situations similaires à celles des examens officiels.

Ces DS sont **obligatoires. Toute absence devra être justifiée.** Les professeurs se réservent le droit de faire rattraper un DS le samedi matin.



Ecole directe

Ecole directe est un outil de communication essentiel entre l'équipe éducative, les familles et les élèves.

La majorité des circulaires sera adressée sur le compte Ecole directe Famille. Il est primordial de le consulter très régulièrement.

Les parents d'élèves du Collège et du Lycée peuvent consulter via *Ecole directe* :

Collège et Lycée	
- Les notes et moyennes de leur enfant au fur et à mesure de leur saisie par les professeurs, - Les bulletins - Les absences - Les retards - Les sanctions - La facturation	
Collège	Lycée
Le carnet de correspondance numérique (remarques sur le travail et/ou le comportement)	Le cahier de texte numérique

Attention
Ne pas confondre compte famille et compte élèves.
Les identifiants et mots de passe sont différents.
Nous vous demandons de ne pas communiquer les codes d'accès parents à vos enfants.

De plus, des informations importantes peuvent être communiquées par le biais de cette plateforme (informations générales de la direction, dates des conseils de classe, des réunions, des forums ...).

Les élèves ont leurs propres identifiant et mot de passe pour un accès limité.

Pour les nouveaux élèves, les identifiants et mots de passe seront remis en classe à la rentrée et leurs parents recevront leurs identifiant et mot de passe par mail et/ou par SMS.

Ces informations ne changent pas si vous étiez déjà à Saint Jean (parents et enfants).

En cas d'oubli de mot de passe ou d'identifiant, la demande de nouveaux codes se fait en ligne.

Choisir et réussir son orientation



1. Orientation choisie = Orientation réussie



Parents, enseignants, éducateurs, représentants de l'APEL... sont concernés pour l'accompagnement au choix personnel et professionnel de chacun de nos élèves dès la 6^{ème}.

A partir de la rentrée, un espace orientation sera intégré au CDI.

Forum Post-Bac

Samedi 12 décembre 2020
de 9h à 12h

Forum des métiers

Samedi 20 mars 2021
de 9h à 12h

L'éducation au choix ou l'accompagnement à l'orientation se construit tout au long de la scolarité, de façon à permettre aux jeunes de bâtir leur projet en adéquation avec leurs capacités, leurs sensibilités, tout en veillant au contexte familial, économique, géographique...

- ✓ bien informer sur les cursus de formation avec leurs passerelles, leurs dynamiques
- ✓ mettre en lien avec les structures, les personnes ressources, les dispositifs ... en charge de l'orientation ⇒ **Forum Post-Bac, forum des métiers et conférences.**
- ✓ préserver un dialogue permanent entre élève-famille ou responsables, et l'école



2. Réunions d'information sur l'orientation

COLLEGE

- **Présentation des différentes voies après la 3^{ème}**
pour les parents et élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} - date à déterminer
- **Présentation du lycée et des spécificités de la classe de 2^{nde}**
pour les élèves de 3^{ème} – rencontre par demi-groupe avec M. FRENEL, responsable de l'orientation et de la liaison 3^{ème} – lycée – novembre / décembre 2020
- **Présentation des options et des spécialités du lycée**
pour les parents et élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} – au cours de la matinée Portes Ouvertes du samedi 5 décembre 2020

LYCEE

- **Présentation des spécialités en 1^{ère} et Terminale**
pour les élèves de 2^{nde} – en janvier 2021
- **Présentation du Bac 2021**
pour les parents et élèves de 3^{ème} et 2^{nde}: Conférence lors du forum Post-Bac le samedi 12 décembre 2020.
- **Poursuite des études – modalités d'inscription Post-Bac (utilisation de Parcoursup) pour les parents et élèves de Terminale - le lundi 18 janvier 2021.**



Restauration

Contact administration : Marie-Catherine CARON / Stéphanie LOGEZ
Contact pour problème de santé – régime spécifique : Brigitte DELABRE, infirmière

1. Les élèves de collège-lycée ont le choix entre externe ou ½ pensionnaire

La ½ pension choisie par les familles est indiquée sur la facture.

Les élèves qui déjeunent occasionnellement (externes) provisionneront leur carte SELF préalablement au prix d'un repas exceptionnel à 6,50 €.

2. Fonctionnement CARTE SELF ET BORNE KIOSK

La carte SELF est valable toute la scolarité de l'élève : l'élève gardera la même carte d'année en année. Aucune autre carte ne sera délivrée (en cas de perte, la nouvelle carte sera facturée 10 €).

Cette carte est obligatoire pour accéder au distributeur de plateau du self.

L'élève qui a oublié sa carte SELF devra se présenter à la borne KIOSK située dans le hall de la chapelle pour se voir délivrer un ticket « carte oubliée » (valable toute la journée).

L'oubli répété de carte sera sanctionné.

La borne KIOSK permet aussi de consulter son compte, de créditer la carte self par carte bancaire ou par chèque.

3. Espace numérique TURBOSELF

Vous créez votre identifiant et votre mot de passe en ligne à l'adresse :

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2631>

Cet espace numérique vous permet de payer en ligne les repas (pour les externes).

4. Les élèves devant suivre un régime

Les élèves qui doivent suivre un **régime alimentaire strict** (allergies graves avec certificats médicaux à l'appui) devront passer à l'infirmerie pour prendre un dossier de **demande de PAI** (Projet d'Accueil Individualisé).

Une réunion avec les familles concernées, l'infirmière et le responsable de la restauration sera organisée.

Un certificat médical est alors obligatoire.

5. Aides à la restauration

Du Conseil Départemental pour les collégiens. Transmettre votre avis d'imposition 2019.

Cette aide est décidée et octroyée par le Conseil Départemental. Elle peut varier de 0,89 € à 1,87 € par repas.

Contact : Madame CARON - mc.caron@stjean-douai.eu

Contact : Catherine NOWAK

Les prises en charge de transport pour 2020/2021 vous seront transmises par le Conseil Départemental ou par EVEOLE.

Nous rappelons aux familles qu'elles doivent transmettre au transporteur l'ancienne carte de transport et le nouveau document de prise en charge pour obtenir la carte 2020/2021.

Les familles bénéficiant d'un titre de transport via le réseau EVEOLE doivent systématiquement faire une demande auprès de leurs services.

La demande est à faire en ligne directement sur le site eveole.com

Règlement financier - Tarifs 2020/2021

Contact : Marie-Catherine CARON - Delphine RENARD

Facturation

Notre contrat d'association avec l'Etat (Loi DEBRE) laisse à la charge des familles certains frais de fonctionnement.

Le projet éducatif de l'école catholique est d'accueillir TOUS ! Et d'être une école accessible à tous ceux qui en acceptant et en adhérant à notre projet, désirent nous confier l'éducation et l'instruction de leur enfant, indépendamment de leurs ressources.

Le service « facturation » de Saint Jean peut accompagner les familles qui exprimeraient des difficultés financières, et rechercher avec elles, aides et solutions, et ce dans la plus grande discrétion et confidentialité.

Un seul relevé est envoyé début octobre pour l'année scolaire entière, avec les éléments connus en début d'année (redevance famille, régime...).

Des relevés intermédiaires vous seront envoyés chaque fin de trimestre (Noël, Pâques, juillet) s'il y a des régularisations à faire (changements de régime, facturation d'autres éléments, bourses nationales...)

1. Tarifs annuels 2020/2021

	TOTAL ANNUEL EN COLLEGE	TOTAL ANNUEL EN LYCEE
Redevance familiale	870	1000
Demi-pension (1)	775 (a)	915 (b)
Redevance IPad	200	

(1) (a) Demi-pension au collège : 1^{er} trimestre = 335 €, 2^e trimestre = 330 €, 3^e trimestre = 110 €.

(b) Demi-pension lycée : 1^{er} trimestre = 420 €, 2^e trimestre = 410 €, 3^e trimestre = 85 €.

Le 3^e trimestre tient compte du départ anticipé des élèves du fait des examens de fin d'année.

2. Autres frais

- Repas pris exceptionnellement (pour les externes) : 6,50 €
- Cotisation annuelle APEL : 17 €
- Location de casiers au lycée : 25 €
- Classes IPAD : 20 € par mois, soit 200 € par an (cf. convention et charte distribuées en début d'année)

3. Réductions – aides – bourses

a) Réduction sur la redevance familiale

Les familles qui inscrivent plusieurs enfants dans l'établissement bénéficient d'une réduction de :

- 10% pour le 2^e enfant
- 30 % pour 3^e enfant
- 60 % pour le 4^e enfant
- 100 % pour le 5^e enfant

Le tarif complet est appliqué à l'aîné.

b) Réduction sur la 1/2 pension (Hors prépa, maternelle)

Une réduction est accordée pour les familles ayant plusieurs enfants demi-pensionnaires à l'Institution (le tarif complet étant appliqué à l'aîné) :

- Pour le 2e enfant en demi-pension à Saint Jean - **10 %**
- Pour le 3e enfant en demi-pension à Saint Jean - **30 %**
- Pour le 4e enfant en demi-pension à Saint Jean - **60 %**

c) Bourses Saint Jean

Des bourses accordées par l'Institution Saint Jean sont proposées à toutes les familles selon leurs revenus. Ces bourses s'ajoutent aux autres réductions déjà accordées (familles nombreuses ou bourse de l'état). Voir imprimé joint.

d) Bourses et aides au collège

En plus des bourses Saint Jean, vous pouvez prétendre à d'autres aides selon votre situation : bourse nationale, bourse départementale, fonds social des cantines et aide à la restauration. Veuillez joindre Mme CARON à la rentrée et lui envoyer votre avis d'imposition 2019 (revenus 2018) afin de consulter les barèmes de l'académie et de pouvoir vous envoyer un dossier pour l'obtention de ces différentes aides.

e) Bourses et aides au lycée

Pour les nouveaux boursiers (dont la demande a été faite en mars 2020), merci de remettre à Mme CARON à la rentrée le coupon de la notification d'attribution. Pour les futurs boursiers la demande ne se fait qu'en février, un courrier sera alors envoyé aux lycéens à cette période.

4. Autres remarques

a) Changement de régime

Afin d'éviter les excès et la multiplication des opérations administratives, **tout changement de régime** (sauf cas médical) ne pourra **être pris en compte qu'en fin de trimestre, pour le trimestre suivant**.

Dans ce cas, vous recevrez un bordereau de régularisation (positif ou négatif selon le cas) afin de corriger le régime connu en début d'année.

- 2e trimestre : avant les vacances de Noël.
- 3e trimestre : avant les vacances de Pâques.

b) Les factures sont à régler par prélèvements mensuels automatiques ou par 3 chèques à donner à réception de la facture annuelle.

c) Prélèvements automatiques

Les parents qui désirent régler par prélèvement automatique doivent remplir un mandat de prélèvement et y joindre un RIB. Cette mesure est inutile pour ceux qui réglent déjà par prélèvements l'an dernier. Les parents qui désirent cesser le prélèvement doivent le signaler par écrit à la comptabilité (d.renard@stjean-douai.eu).

d) Absences de longue durée

Pour une absence de plus de 7 jours consécutifs, une réduction, uniquement sur la restauration, pourra être accordée. Il vous faudra alors faire une demande par écrit à la comptabilité en fournissant un certificat médical.

e) Assurance individuelle accident

Chaque élève est garanti contre les accidents corporels dont il peut être victime ou qu'il peut causer (au sein de l'établissement, lors des activités extrascolaires et du trajet). Cette assurance est souscrite par l'institution Saint Jean auprès de la Mutuelle Saint Christophe. Le coût de l'assurance est pris en charge par l'Institution Saint Jean et n'est pas facturé. Il est donc inutile de nous fournir une attestation d'assurance personnelle.

ATTENTION : l'établissement ne fournira plus directement d'attestation d'assurance aux élèves.

Chaque parent est invité à se connecter sur le site de la *Mutuelle Saint Christophe* en accès libre (« Espace parents » → Rubrique *Informations pratiques*) pour consulter la notice d'information dans laquelle figure le tableau des garanties, la définition des exclusions, le tarif et pour formaliser son accord.

Après acceptation de la notice d'information, le parent obtient son attestation en retour.



1. Le CDI (Centre de Documentation et d'Information)

Le CDI est accessible à l'ensemble des élèves de la 6^{ème} aux classes préparatoires, en utilisation personnelle ou en groupe classe sur une amplitude d'ouverture de plus de 47heures/semaine (de 8h15 à 17h45 sans interruption). Il est constitué d'un espace documentaire contenant les ouvrages en accès direct ainsi que des tables individuelles et de groupes, d'un espace presse, d'une bibliothèque "loisirs" (romans et bandes dessinées, mangas...), et d'un secteur informatique de près de 40 places, avec accès à Internet. Les secteurs documentaire et informatique sont tous deux équipés de vidéo projection. La capacité d'accueil, tous secteurs confondus, est d'une centaine de places.



A compter de la rentrée prochaine, un espace orientation, intégré au CDI, sera ouvert à tous.

2. Association Sportive du collège et du lycée

Dans le cadre de l'Association Sportive, les professeurs d'E.P.S du collège et du lycée proposent une série d'activités sportives le mercredi et tous les midis de la semaine. Le programme précis des activités et des horaires sera présenté aux élèves à la rentrée. Une participation unique de 10€ (chèque adressé à l'ordre de Saint Jean) sera demandée pour l'adhésion à une ou plusieurs activités lors de l'**Assemblée générale** qui se tiendra le

***Jeudi 17 septembre 2020 de 12h45 à 13h50.
A l'amphithéâtre Sœur Emmanuelle***

Tous les élèves et membres de l'équipe éducative sont vivement invités.

3. Activités du midi

Comme chaque année, une série d'activités sera organisée sur la plage du midi. La liste et les horaires seront précisés à la rentrée.

Parmi les activités probables : bibliothèque, CDI, foyer, télévision, chorale, clubs sportifs, rencontres pastorales, musique, ...

Calendrier 2020/2021



✓ Calendrier des vacances scolaires - Académie de Lille – Zone B

Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1er septembre 2020
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2021
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 20 février 2021 Reprise des cours : lundi 8 mars 2021
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 24 avril 2021 Reprise des cours : lundi 10 mai 2021
Pont de l'Ascension	Pas de cours le vendredi 15 mai 2021
Vacances d'été	A partir du mardi 6 juillet 2021

✓ Examens blancs

- Brevets blancs en 3^{ème}
 - 1^e : Les **11 et 12 janvier 2021**
 - 2^e : Les **22 et 23 avril 2021**
- Oraux de français en 1^{ère}
 - Les **9 et 16 janvier 2021**
 - Les **29 mai et 5 juin 2021**
- Grand oral blanc en Terminale
Les **18 et 19 janvier 2021**

✓ Epreuve orale du DNB 2021 en 3^{ème}

- **Mercredi 12 mai 2021**

✓ Epreuves communes officielles en 1^{ère} (dates à confirmer)

- Semaine du **18 janvier 2021**
- Semaine du **10 mai 2021**

✓ Stages en entreprise

- 3^{ème} : du **13 au 15 janvier 2021** – Soutenance le **23 janvier 2021**
- 2^{nde} : **semaine du 19 avril 2021** – Soutenance le **29 mai 2021**

✓ Epreuves ASSR :

- En 5^{ème} 2019/2020 (ASSR1) et en 3^{ème} 2019/2020 (ASSR2) **avant les vacances de la Toussaint.**
- En 5^{ème} 2020/2021 (ASSR1) et en 3^{ème} 2020/2021 (ASSR2) **courant avril-mai 2021**

✓ Rencontres individuelles parents / professeurs

- Au collège : une rencontre est prévue la semaine du **2 novembre 2020**
- Au lycée : 2^{nde} et 1^{ère} la semaine du **23 novembre 2020** ; Terminale les **5 et 7 janvier 2021**.

✓ Baptême de promotion des prépas

- **Samedi 28 novembre 2020**

✓ Forum post-bac

- **Samedi 12 décembre 2020**

✓ Forum des métiers

- **Samedi 20 mars 2021**

✓ Portes ouvertes

- **Samedi 5 décembre 2020 de 9h à 13h** (Ecole, Collège et Lycée, hors Prépa)
- **Samedi 30 janvier 2021 de 10h à 17h** (Prépa)

✓ Profession de Foi :

- **Samedi 26 septembre 2020, à 10h30** à la Collégiale Saint Pierre de DOUAI (pour les élèves de 5^{ème} 2019/2020)
- **Samedi 12 juin 2021, à 10h30** à la Collégiale Saint Pierre de DOUAI (pour les élèves de 5^{ème} 2020/2021).

✓ Sacrement de Confirmation :

- **Dimanche 11 octobre 2020, à 11h** à la Collégiale Saint Pierre (confirmands 2019/2020)
- **Dimanche 23 mai 2021, à 11h** à la Collégiale Saint Pierre (confirmands 2020/2021)

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Saint Jean
Douai
Cultivons l'Epanouissement

pastorale

21 SEPTEMBRE

L'Amour que Dieu a pour toi est infini :
il dépasse tes attentes,
tes désirs et tes soifs les plus profondes.



Pastorale collège

6^{ème}

Catéchèse ou Culture religieuse

Le mercredi matin
tous les 15 jours

Choix du parcours via une enquête numérique envoyée à la rentrée

Moi, jeune et chrétien ?

4^{ème}

- **Catéchèse** le jeudi matin tous les 15 jours : miracles et apparitions autour de Marie
- Rencontre avec **Sœur Bernadette Moriau**
- **Semaine des témoins** : rencontre avec Palavra viva
- Pèlerinage à Banneux

Inscription au parcours via une enquête numérique envoyée à la rentrée

Pour Tous :

*Temps forts
Toussaint,
Noël, Pâques.*

Préparation aux sacrements

Baptême

Première Communion

Confirmation

5^{ème}

- **Catéchèse ou Culture religieuse**

Le vendredi matin
tous les 15 jours

- **Profession de Foi**

Choix du parcours via une enquête numérique envoyée à la rentrée

**27 ET 28 OCTOBRE 2020
FESTI'COLLEGIENS**

Deux jours d'aventures ensemble
à la Raismes avec les jeunes du diocèse

3^{ème}

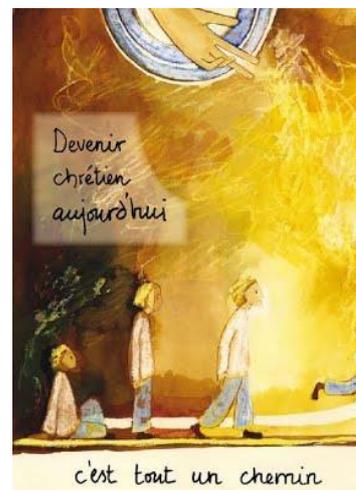
- **Réflexion spirituelle** animée par les élèves prépas
- **Rencontre avec le Père François Triquet** une fois par mois

En chemin vers le Baptême

En route vers la première Communion !

De quoi s'agit-il ?

Nous vous proposons la préparation au sacrement de Baptême et/ou de première Communion. Le baptême est la rencontre du Christ qui nous fait naître à la vie de Dieu, l'Eucharistie nourrit les baptisés.



Comment s'organise la préparation ?

Baptême : Un parcours de deux années avec des rencontres (midi à Saint Jean) et des étapes.

Première Eucharistie : Un parcours d'une année avec des rencontres (midi à Saint Jean), un temps fort (mercredi 02 juin 2021) et une célébration : Le dimanche 12 juin 2021.

Comment s'inscrire ?

Il suffira de remplir le talon d'inscription distribué à la rentrée, d'y joindre les pièces demandées et une participation de 14,50 euros pour acheter le carnet de voyage « Où demeures-tu ? » (par le biais d'Ecole Directe : paiement en ligne) à remettre à la pastorale avant le 10 septembre 2020.



Qui joindre pour plus d'informations ?

Marie ILSKI au 03.27.94.46.69 ou m.ilski@stjean-douai.eu
Responsable Pastorale Collège

Pastorale

En route vers la Profession de Foi 2021

De quoi s'agit-il ?

La Profession de Foi n'est pas un sacrement, mais une étape vers une foi plus personnelle et vers le sacrement de Confirmation.

Réunion d'information

Jeudi 1er octobre 2020 à 17h30
Présence indispensable des parents

Nous avons besoin de parents pour animer : les temps forts, la retraite ! Rejoignez-nous !

Comment s'organise la préparation en 5^{ème} ?

Une heure de catéchèse tous les quinze jours et cinq temps forts dans l'année :

Remise des Evangiles le mercredi 14 octobre 2020
à 10h10 dans la chapelle de Saint Jean.

Remise de la lumière le samedi 12 décembre 2020
de 14h30 à 17h30 au collège de la Sainte Union
avec une célébration à 18h en l'église Notre Dame (Douai).

Remise de la Croix le samedi 13 mars 2021
de 14h30 à 17h30 à l'Institution Saint Jean
avec une célébration à 18 en l'église Notre Dame (Douai).

JDC (journée des collégiens) le samedi 8 mai 2021 en diocèse.

Une retraite de Profession de Foi le samedi 17 et le dimanche 18 avril 2021 à l'Institut Saint Jean de Douai.

La célébration de Profession de Foi le samedi 12 juin 2021,
à 10h30 aura lieu à la collégiale St Pierre de Douai

Comment s'inscrire ?

Il suffit de vous inscrire via l'enquête numérique envoyée à la rentrée, de régler la participation de 65 euros par élève (sur école directe : paiement en ligne) avant le 1er octobre 2020.



Qui joindre pour plus d'informations ?

Marie ILSKI au 03.27.94.46.69 ou m.ilski@stjean-douai.eu
Responsable Pastorale Collège au 03.27.94.46.69

2020
2021

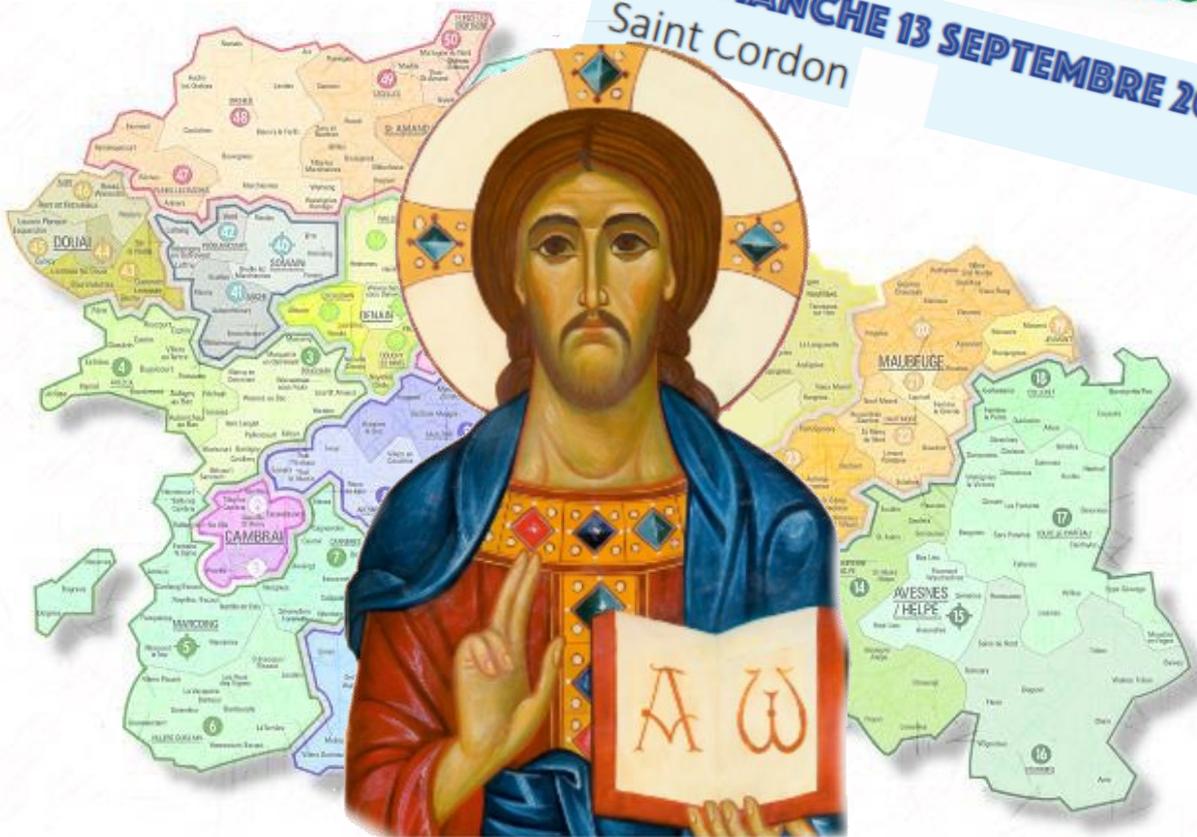
Une année dense et spirituelle avec les jeunes du diocèse de Cambrai

é



27 ET 28 OCTOBRE 2020 :
FESTI'COLLÉGIENS

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020 :
Saint Cordon



DIMANCHE 13 DÉCEMBRE :
LUMIÈRE DE BETHLÉEM

18 AU 22 JANVIER 2021 :
SEMAINE DES TÉMOINS

21 AU 28 FÉVRIER :
Pèlerinage à TAIZÉ

27-28 MARS 2021 :
WE CONFIRMANDS

15 AU 20 MAI :
Pèlerinage diocésain à
LOURDES

8 MAI 2021 :
JDC
COLLÉGIENS





Pastorale Lycée

Des « repas solidaires »

Opération peluche pour l'hôpital et le restos du cœur

**Un cadeau pour moi !
Un cadeau pour lui !
« Une école à besoin de nous »**

TEMPS FORT DES SOLIDARITÉS

unités, amitié, caritatif, protéger, cohésion, soutien, solidarité, dons, esprit, bénévolat, association, partage, bénévolat

LE COUVRIR • CONTRIBUER • S'ENGAGER

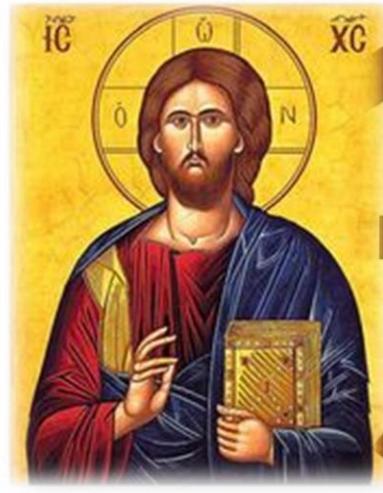


"Le jour d'après"



Rencontres avec Romain Debrabant

Pour approfondir : "où atterrir après la pandémie ?"



Vivre

À LA RENCONTRE DES GRANDS TÉMOINS

Annoncer

Les repas pasto

LES VENDREDIS

12H-14H



Père Bobin

21 SEPTEMBRE
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX



Mgr Dollmann



Père Canart



Père Triquet

« Certificat d'introduction à la théologie »



CONFIRMATION



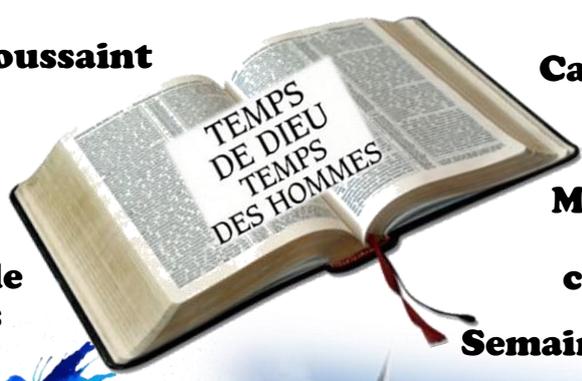
Carmelites

Toussaint

Carême

Noël

Temps de Pâques



Mercredi des cendres

Semaine Sainte



Tauzé
RASSEMBLEMENT LYCÉENS

MESSE des JEUNES A L'EGLISE

Notre-Dame

Tu es jeune ? Nous aussi !
Tu es invité à une messe préparée et animée par les jeunes !

Messe à Saint Jean



TERMINEZ LE WEEK END DANS LA JOIE DU CHRISTI!

Lycééens

CLASSES PRÉPAS

Saint Jean
Douai

Cultivons l'Épanouissement

Tous les vendredis
de 12h00 à 14h00
Un lieu de rencontre et de
partage

Un lieu de parole
Accueil de tous
pour déjeuner ensemble.

Tu viens, dix minutes ou une heure, seul,
en groupe.



Pastorale
des
Jeunes
Une Rencontre
Un Délicé



Dimanche 23 mai 2021



Confirmation

LYCÉENS



ET POURQUOI
PASTOIR?

5 rencontres dans
l'année le vendredi
de 18h00 à 20h30

Un week-end
avec les confirmands
du diocèse

24 heures « Seigneur
apprends nous à prier »
avec les sœurs carmélites

Un chemin pour vivre avec la force de l'esprit saint

Une soirée avec les
parents et les
confirmands

Une semaine à Taizé
en Bourgogne
du 21 au 28 février 2021

Une matinée chez
Monseigneur DOLLMANN
évêque de notre diocèse



Pour renseignements et contact :
Eric Danneels 0687701860
Mail: e.danneels@stjean-douai.eu



DOYENNE DE DOUAI



2020

Confirmands 2019/2020 Saint Jean et Doyenné de Douai

Dates	Horaires	Rencontre
12/13 septembre		Rencontre diocésaine à Valenciennes Pèlerinage du Saint Cordon (sous réserve des conditions sanitaires)
Jeudi 17 septembre	19h00 à 21h00	Rencontre des confirmands /parents avec le Père Mathieu DERVAUX
Vendredi 25 septembre	18h00 à 20h30	Dernière rencontre à la maison Notre Dame
Samedi 10 octobre	18h30 à 19h30	Répétition des gestes de la confirmation avec Parrain-Marraine, Collégiale Saint Pierre de DOUAI
Samedi 10 octobre	19h30 à 20h30	Veillée de prière dans l'Esprit Taizé, Confirmands / Parents / Parrain-Marraine
Dimanche 11 octobre	11h00 à 13h00	Célébration de Confirmation Collégiale Saint Pierre de DOUAI
Samedi 28 novembre	Cambrai	Rencontre des confirmés avec Mgr DOLLMANN

Confirmands 2020/2021

Saint Jean et Doyenné de Douai

2021

Samedi 03 octobre 2020	16h00 18h00	Première rencontre Maison Notre Dame
Samedi 03 octobre 2020	18h00 à 19h00	Messe d'accueil des nouveaux confirmands en l'église Notre Dame avec les parents
Vendredi 13 novembre 2020	18h00 à 20h30	Rencontre à la maison Notre Dame avec les anciens confirmés
Vendredi 11 décembre 2020	18h00 à 20h30	Rencontre à la maison Notre Dame
Samedi/Dimanche 23 et 24 janvier 2021	Valenciennes Saint Saulve	Rencontre avec des carmélites « Seigneur apprends-moi à prier »
Vendredi 12 février 2020	18h00 à 20h30	Rencontre à la maison Notre Dame
Semaine 21 au 28 février 2021	Taizé	Pèlerinage avec les jeunes du diocèse,
Vendredi 12 mars 2021	18h00 à 20h30	Rencontre à la maison Notre Dame
Samedi/Dimanche 27/28 mars 2021	Valenciennes Raismes	Week-end confirmation
Samedi 10 avril 2021	16h00 18h00	Lettre de demande de Confirmation à Mgr DOLLMANN
Samedi 10 avril 2021	18h00 à 19h00	Messe d'action de grâce en l'église Notre-Dame avec les parents
Semaine du 19 au 23 avril 2021	18h00 à 20h30	Rencontre avec Mgr DOLLMANN
Vendredi 14 mai 2021	18h00 à 20h30	Dernière rencontre à la maison Notre Dame autour d'un repas festif
Samedi 22 mai 2021	19h30 à 20h30	Veillée de prière dans l'Esprit Taizé, Confirmands / Parents / Parrain-Marraine
Dimanche 23 mai 2021	11h00 à 13h00	Confirmation Collégiale Saint Pierre de Douai
Juin 2021		Rencontre des confirmés avec Mgr DOLLMANN

Certificat d'introduction à la théologie

Lycéens de Saint Jean

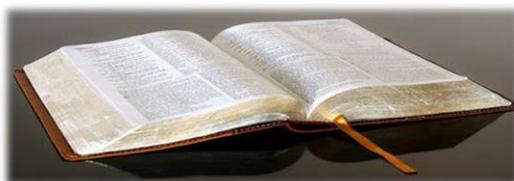
Année 2020/2021



A destination des lycéens, sur 3 années, à raison de 9h d'enseignement par an (1h mensuelle), le « certificat d'introduction à la théologie », permet de vivre une initiation à la théologie, c'est-à-dire l'étude des questions religieuses fondée sur les textes sacrés, les dogmes et la tradition catholique.

Ce parcours, proposé par le père François Triquet est accessible à tous lycéens souhaitant approfondir ou découvrir la foi catholique et l'enseignement de l'Eglise. Chaque année, un module différent sera étudié :

Module « Bible » : La bible est le livre le plus vendu au monde (4 milliards d'exemplaires) mais que savons-nous de ce livre ? Comment a-t-elle été rédigé ? Livre historique ? livre poétique ? En quoi l'histoire du peuple hébreu peut nous être utile aujourd'hui ? Parole de Dieu ou parole d'homme ?



Support pédagogique principal : **La Bible**



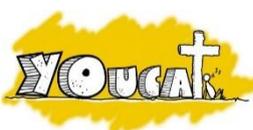
Module Laudato Si (Doctrine sociale de l'Eglise) :

« Elle est une catégorie « en soi » destinée à guider la conduite de la personne. Elle se situe à la rencontre de la vie et de la conscience avec les



situations du monde. » mais que dit l'Eglise du travail humain ? Ecologie ou « sauvegarde de la maison commune » ? Quelle différence ?

Support pédagogique principal : **livre : « DOCAT »**



Module « Questions de foi » : Ce module permettra d'aborder les grandes questions de la foi catholique et de l'existence notamment à partir du catéchisme de l'Eglise Catholique.

Support pédagogique principal : **livre : « YOUCAT »**

Durant l'année scolaire 2020/2021 nous suivrons le module Bible.

Pour valider le certificat d'introduction à la théologie, les élèves devront suivre les trois modules cependant chaque module étant indépendant, il est possible de ne suivre qu'un ou deux modules dont le suivi sera reconnu. Par conséquent, les élèves de première et de terminale peuvent également suivre, dès cette année, ce module même s'ils ne pourront pas faire les trois.



Père Bernard Descarpentries Conférence/débat

Famille Educative



« Pour tous, enseignants, élèves et parents »

Lieu : Amphithéâtre Sœur Emmanuelle de Saint Jean.

Horaires : de 19h30 à 21h00.

Déroulement des conférences :

- ✓ Temps autour de la « Parole de Dieu »
- ✓ Enseignement en lien avec le temps liturgique
- ✓ Débat-partage

Jeudi 01 octobre 2020

➤ « Tous appelés »

Jeudi 10 décembre 2020

➤ « Identité et personnes »

Jeudi 18 février 2021

➤ « Choix et renoncement »

Jeudi 15 avril 2021

➤ « Le passage »



Carême

pâques



SILENCE

21 au 28 février 2021

Pour les lycéens et
étudiants



Taizé





Notes



Prépa



Lycée



Collège



Ecole

Ecole primaire

246 rue Saint Jean

59500 DOUAI

03 27 94 46 61

secretariat.ecole@stjean-douai.eu

Collège - Lycée

246 rue Saint Jean

59500 DOUAI

03 27 94 46 60

contact@stjean-douai.eu

Saint Jean
Douai

Cultivons l'épanouissement

**Pour signaler une absence
au collège ou au lycée :**

03-27-94-46-73

absence@stjean-douai.eu